

Copie  
dernier C.R.

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU

Vendredi 10 septembre 2010

\*\*\*\*\*

### Ordre du Jour :

- **Délibérations** : - pour la route géologique
- - pour l'attribution subvention Sécurité routière (Ecole)
- **Desserte forestière** : nomination d'un élu référent
- **Carte Assainissement communal** (vérification du plan de zonage, assainissement collectif et non collectif)
- **Lancement Maîtrise d'œuvre travaux rénovation Eglise**
- **Point sur l'Urbanisme CU & PC**
- **Affaires diverses** (devis enrobés Chemin de l'Eglise)

### PRESENTS :

Mmes HENNEBIQUE Sylvie, FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, MM. HAUTEVILLE Laurent, M. HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE-LONGET Yves, LABAR Philippe, YEULLAZ Mickaël, MOREL Alain.

**Absent** : M. LIZZI Stéphane.

Madame le Maire ouvre la séance :

**Route Géologique** : Madame le Maire expose au Conseil municipal l'intérêt d'intégrer le Site des Gorges du Pont du Diable situé au Jotty dans le cadre Goéparc du Chablais avec la collaboration du SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) actant le portage du projet Géoparc.

Elle indique que ce projet est une opportunité pour le site des Gorges du Pont du Diable ainsi que pour le territoire communal et inter-communal.

Madame le Maire propose de délibérer pour adopter ce projet d'inscription dans le cadre de la route Géoparc et demande au SIAC de prendre en compte les études antérieures existantes sur le site suscité.

### - Attribution subvention Sécurité routière (Ecole) :

Madame le Maire soumet la demande émanant du Groupe Scolaire de La Vernaz pour l'intervention de la Prévention Routière située à Annecy, elle indique que celle-ci participera au sein du groupe scolaire pour une information et formation sur la sécurité routière à l'intention des enfants. Madame le Maire indique qu'il y a lieu de modifier les crédits prévus à certains articles du Budget communal voté aux chapitres sont insuffisants afin de pouvoir attribuer une subvention.

### Section de Fonctionnement :

Dépenses :

6574 – Fonds Concours/Subventions + 200,00 €

Recettes :

778 - Autres produits exceptionnels + 200,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Accepte la décision modificative N° 01/2010 sur le Budget communal

Accepte de verser cette subvention à La Prévention Routière 74000 Annecy.

### **Desserte forestière : nomination d'un élu référent**

Madame le Maire expose au Conseil municipal la mise en œuvre d'un schéma de desserte ayant pour objectif de définir et de situer les zones forestières et pastorales actuellement inexploitable, et établir des possibilités de desserte pour une mobilisation maximale des bois en favorisant les dessertes multi fonctionnelles. Pour ce faire, nous devons effectuer un état initial comportant un inventaire de la desserte forestière et ou pastorale existante.

Lors de la réunion, nous ne pouvons nommer un élu référent où une autre personne de la commune qui pourrait s'occuper de ce dossier qui implique un travail de relevé cadastrals ainsi que de présence lors de réunion organisée par le SIVOM du Brevon.

### **Carte Assainissement communal**

Madame le Maire expose au Conseil municipal la carte du Plan de Zonage de l'assainissement collectif / non collectif présentée en date de Août 2010, par le Cabinet NICOT, Ingénieurs Conseils, Annecy. Ce document matérialise toutes les zones d'assainissement de la commune de la façon suivante :

- Assainissement collectif existant, tracé des réseaux EU, habitations raccordées ou raccordables
- Assainissement collectif futur, validation des zones concernées
- Assainissement non collectif : localisation
- Localisation par la carte des zones d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

**APPROUVE** cette carte de zonage à l'assainissement collectif / non collectif.

### **- Lancement Maîtrise d'œuvre travaux rénovation Eglise :**

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il y a lieu de lancer la procédure pour le marché de la Maîtrise d'œuvre en vue des travaux de rénovation Eglise et du Clocher. Elle indique que cette procédure sera établit par l'intermédiaire de la CCVA. Les travaux seront programmés pour l'année 2011.

### **- Point sur l'Urbanisme CU & PC :**

CU b0004 – Commune de La Vernaz section A N° 1786 Lieudit Trélachaux, Opération réalisable.

CU a0005 – Maître Andrier section AB N°432 Lieudit Le Plan de la Chaux, CU information

CU a006 – Office Notarial de St Jean d'Aulps – Lieudit Les Granges du Milieu, CU information.

CUB0007 – M. & Mme BETTSCHEN J-Marc, section A N° 1090, 1091 Lieudit Sous Boège – Opération non réalisable.

CUa008 – Maître Pignard Notaire, Lieudit Les Lanchettes section A 1358, 1043, 1044 CU information avec Avis du SPANC

CUa009 - Maître Pignard Notaire, Lieudit Les Lanchettes section A 1041 CU information

CUa010 - Office Notarial St Jean d'Aulps, Lieudit La Vernaz section AB 96 CU information

**PC N° 074/295/10/0002-** WEISS/CETTOUR, Lieudit Le Gerdy section A N° 1422 et 1780, Extension maison d'habitation et création d'un garage

- **Affaires diverses (devis enrobés Chemin de l'Eglise) :**

Madame présente et accepte le devis des travaux d'enrobés sur le chemin de l'Eglise d'un montant de 10 750,00€ HT. (Crédits ouverts)

**Téléthon 2010** : organisons-nous une manifestation ?

**Effectif Groupe Scolaire de La Fontaine** : 46 Elèves sont scolarisés à la rentrée du 4 septembre 2010.

**Cycle 1** : 13 Elèves

**Cycle 2** : 13 Elèves

**Cycle 3** : 20 Elèves

Nous souhaitons la bienvenue au nouveaux élèves ainsi qu'à l'équipe d'enseignants.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Prochaine réunion le  
VENDREDI 29 OCTOBRE 2010 à 19h30**